

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

60/40 % dans les partis de gauche, 75/25 % parmi les
syndiqués, en regrettant cette division...

Le "non" reste majoritaire dans l'ensemble de la gauche

- International - Europe -

Date de mise en ligne : samedi 22 janvier 2005

Démocratie & Socialisme

En dépit du "oui" de 58 % officiellement du Parti socialiste, c'est pourtant le " non " qui a l'avantage à gauche, aussi bien dans les partis politiques que dans les syndicats. Pour cela, il faut additionner plus d'un tiers des Verts, 42 % des socialistes, le Pcf, 84 % d'Attac, la Lcr et Lutte ouvrière face à 58 % des socialistes et 2/3 des Verts. Il faut aussi savoir que le groupe des 10, les Sud, la Confédération paysanne, la Cgt-Fo, la Cftc, la majorité écrasante de la Cgt sont pour le " non ", tandis que la direction de la Cfdt (qui conserve de forts opposants) et de l'Unsa (idem) sont pour le " oui ". On peut dire que 60 % des militants politiques à gauche et 75 à 80 % des syndiqués sont pour le "non". Ce n'est pas rien. La gauche est, hélas, divisée, Certes, les médias Dassault-Lagardère-Pinault-Bouygues-Rotschild n'en ont rien à faire, et matraqueront éhontément, contre toute démocratie, en faveur du " oui de gauche " comme du " oui de droite ", mais rien n'est joué. (Lire l'article de Serge Halimi sur le rôle des médias au moment du référendum sur Maastricht en 1992, sur le site d'Acrimed).

ATTAC DIT " NON " AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN ET VA MENER CAMPAGNE POUR LE METTRE EN ÉCHEC

Dès la publication, en juillet 2003, du projet de traité constitutionnel élaboré par la Convention pour l'avenir de l'Europe, Attac avait analysé ce document comme une tentative visant à rendre irréversibles les politiques néo-libérales de l'Union en leur donnant un statut " constitutionnel ". Ce verrouillage rendrait caduque toute possibilité de mettre en oeuvre des politiques alternatives, quand bien même elles seraient exigées par le suffrage universel, comme cela pourrait être le cas en France en 2007.

Le traité définitif négocié par les Vingt-Cinq dans le cadre de la conférence intergouvernementale (Cig), et adopté le 18 juin 2004, a confirmé, et parfois même aggravé cette orientation. Attac avait formulé 21 exigences pour rendre ce traité compatible avec un Europe réellement européenne, démocratique, sociale, écologique et solidaire. Pratiquement aucune n'a été retenue. Compte tenu de l'ampleur de l'enjeu - toutes les campagnes d'Attac sont directement affectées, voire contrecarrées par les politiques européennes - le Conseil d'administration a considéré qu'il devait consulter l'ensemble des adhérents de l'association avant d'arrêter sa position définitive. C'est maintenant chose faite.

Deux questions étaient posées, le scrutin ayant été dépouillé publiquement le 11 décembre à l'issue de l'assemblée générale de l'association tenue à Saint-Denis : Question n° 1 : êtes-vous pour ou contre la ratification du traité constitutionnel européen ? Réponses : pour : 10,8 % ; contre : 84 % ; abstentions : 5,2 %. Question n° 2 : souhaitez-vous qu'Attac donne des indications de vote ? Réponses : pour : 72 % ; contre : 19,6 % ; abstentions : 8,4 %.

La participation des adhérents à cette consultation a été exceptionnellement élevée eu égard aux normes associatives traditionnelles : 12 609 bulletins de vote reçus (auxquels il faut ajouter environ 400 autres non encore comptabilisés car les enveloppes correspondantes contenaient aussi d'autres documents, notamment des bulletins d'adhésion), soit 44 % du total de nos 29 500 adhérents à jour de leur cotisation au 9 décembre 2004. (A titre indicatif, le pourcentage des adhérents d'Attac participant aux votes de l'assemblée générale a été de 17 % en 1999, 18 % en 2000, 13 % en 2001, 25 % en 2002, 20, 3 % en 2003 et 24 % en 2004.)

Ces résultats témoignent d'un rejet massif de ce traité. Il va néanmoins de soi que chacun respecte les opinions des adhérents qui n'ont pas fait ce choix et qui conservent toute leur liberté de parole et toute leur place dans Attac. Les

Le "non" reste majoritaire dans l'ensemble de la gauche

uns et les autres se retrouveront unanimement dans le combat contre les politiques néo-libérales européennes, en particulier contre le scandaleux projet de directive Bolkestein qui organise le dumping social dans l'Union.

(...)

Dès à présent, Attac s'engage dans la campagne pour un " non " authentiquement européen. Elle le fera en respectant son identité et sa spécificité de mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, et en s'adressant à l'ensemble des citoyens. Cette campagne s'effectuera en lien avec les autres priorités de l'association : pour des taxes globales, pour l'annulation de la dette publique des pays en développement, contre les paradis fiscaux, contre l'Agcs, contre les Ogm, pour la souveraineté et la sécurité alimentaires, etc.

Le comportement, d'une partialité inouïe, des grands médias lors du référendum interne du Ps donne un avant-goût du déluge de propagande en faveur du "oui " auquel il faut maintenant s'attendre. Les budgets de la Commission et du gouvernement Raffarin vont également être mis à contribution sans retenue afin d'occulter le contenu réel du traité et de susciter de fausses peurs dans l'opinion.

A cette entreprise de bourrage de crâne, Attac répondra d'une manière argumentée, texte du traité en main, et en priorité par de multiples actions citoyennes et de proximité. A cette occasion, elle mettra en avant ses propositions alternatives pour un " autre " Europe possible. Tout en menant ses actions propres, l'association les articulera avec les initiatives déjà en cours. A cette fin, elle prendra prochainement contact avec les associations, les syndicats et les partis politiques démocratiques résolus, eux aussi, à contribuer à la victoire du " non ".

Dans le cadre de la campagne d'Attac, deux grands rendez-vous internationaux sont déjà programmés : le 19 mars, à Bruxelles, et en coordination avec les autres Attac d'Europe, pour une manifestation principalement centrée sur l'exigence d'une Europe sociale ; le 30 avril, à Paris, pour un rassemblement autour d'un double thème : l'Europe que veulent les Européens ; l'Europe - la même - que le reste du monde attend, avec la participation d'intervenants des quatre continents.

Ces initiatives vont coûter très cher. Face aux énormes ressources médiatiques et budgétaires des forces néolibérales, Attac peut uniquement compter sur la mobilisation de ses adhérents et sympathisants, et sur leur solidarité financière. C'est pourquoi, dans les jours à venir, l'association lancera une grande souscription avec un objectif de 200 000 euros. C'est très peu par rapport aux moyens du " oui ". Démultipliée par le potentiel militant de ses membres, cette somme pèsera néanmoins très lourd en faveur de la victoire du " non ".

Attac, Paris, 12 décembre 2004.

2 déc. 04 : la Confédération paysanne

« Non à cette Constitution pour l'Europe »

La Confédération Paysanne, réunie en Comité national, a pris position sur le texte de Constitution européenne qui sera proposé au vote des français par un Référendum. Elle considère que le processus de construction européenne, engagé depuis 47 ans sans expression directe des peuples, mérite une évaluation populaire sur la validité des options choisies jusqu'à ce jour. Le déficit actuel de l'Europe ne réside pas dans un manque de libertés pour le commerce ou les financiers, mais dans les reculs imposés à la régulation des marchés, notamment agricoles, aux législations sociales, aux services publics et aux droits de l'homme. Lors de son congrès national des 7 et 8

Avril à Strasbourg, aux côtés de la Coordination paysanne européenne et de Via Campesina, la Confédération paysanne s'était déjà engagée contre le volet agricole de cette constitution qui s'oppose radicalement à la Souveraineté alimentaire, axe essentiel de ses propositions pour maintenir des paysans nombreux, une agriculture de qualité, solidaire, respectueuse de l'environnement. Face à ces constats, la Confédération paysanne :

- ▶ affirme publiquement son refus de ce texte constitutionnel.
 - ▶ s'inscrit activement dans un processus de construction européenne qui permette de garantir une agriculture nombreuse et indépendante des lobbies agro-industriels.
 - ▶ appelle ses membres et ses structures locales à affirmer dans le débat public leur opposition à ce texte. - et participera aux initiatives prises dans le mouvement social pour faire reculer la précarisation de nos vies et construire une Europe solidaire. Contacts : Jean-Émile Sanchez, 06 70 57 68 26
-

le 7 et 8 déc : 3° congrès de l'Union syndicale Solidaires

Le G-10 vote contre le projet de constitution européenne

Le 3ème congrès de l'Union syndicale Solidaires s'est tenu les 7 et 8 décembre à Bobigny. Rassemblant plus de 400 délégués venant de 36 organisations nationales professionnelles et de 52 structures géographiques interprofessionnelles locales, ce congrès a permis de franchir une étape dans la construction et le développement de l'Union.

Le congrès a adopté une réorganisation importante de l'Union en créant un Comité national, regroupant structures professionnelles et interprofessionnelles, chargé de définir ses grandes orientations, qui se réunira trois fois par an. Un Bureau national se réunissant une fois par mois sera chargé de leur mise en oeuvre et un Secrétariat national assurera le suivi quotidien de l'intervention de l'Union.

La présence importante de structures issues du secteur privé a permis que s'engage un débat sur les obstacles mis à la syndicalisation, notamment à cause des règles actuelles de représentativité. Ces obstacles se retrouvent dans la Fonction publique avec le refus du Conseil d'Etat, motivé par des considérations purement politiques et contre l'avis du Commissaire du gouvernement, d'accorder un siège à l'Union au Conseil supérieur de la Fonction publique.

Au-delà, le congrès a fait le point sur l'offensive patronale et gouvernementale actuelle et les difficultés pour le mouvement syndical, et plus largement le mouvement social, d'être en capacité d'imposer des solutions alternatives aux projets néolibéraux. Le congrès s'est prononcé contre le projet de traité constitutionnel et a décidé que l'Union syndicale Solidaires devait s'engager dans une campagne pour le refus de cette constitution libérale.

Le congrès a décidé de s'inscrire dans l'appel à la manifestation européenne du 19 mars 2005 à Bruxelles issu du dernier Forum social européen. Il appelle les salariés à se mobiliser massivement à cette occasion. Il appelle à la création, dans toutes les villes de France, de cadres unitaires regroupant forces syndicales et associatives afin de préparer cette manifestation et d'organiser les départs collectifs pour Bruxelles, créant ainsi une dynamique de mobilisation favorisant le succès de cette initiative.

Enfin le Congrès a marqué sa solidarité avec les faucheurs volontaires d'Ogm face à un gouvernement qui préfère la répression à l'écoute de l'opinion publique.

Marquant symboliquement le passage à une nouvelle étape de son histoire, le congrès a décidé d'abandonner

Le "non" reste majoritaire dans l'ensemble de la gauche

l'appellation G-10 pour adopter celle d'Union syndicale Solidaires.

Le 9 décembre 2004